



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N° 116

AVRIL 2017

FLORIDE, CORÉE ET POLLUTION

Nouvelle présidence américaine, renouvellement prochain du Bureau du Parti chinois, première rencontre des deux chefs d'État aux Etats-Unis : on peut tenter d'y voir plus clair sur l'affrontement des deux puissances et sur les conséquences pour le reste du monde, en particulier au regard des droits de l'Homme et des risques de guerre.

La rencontre de Floride les 6 et 7 avril chez Trump n'a pas duré bien longtemps. Le couple chinois n'a pas été accueilli à la Maison blanche et il ne fut tiré aucun coup de canon de bienvenue, les discussions furent courtes (trois heures au plus) et il n'y fut pas question de Taïwan et des ventes d'armes américaines, - contrairement sans doute aux souhaits de Xi Jinping pour qui recouvrer le territoire insulaire est une affaire de prestige. Le président américain a mis l'accent sur les questions commerciales et surtout sur l'énorme déficit des échanges avec la Chine : 347 milliards de dollars soit la moitié du déficit total du commerce extérieur des États-Unis. Il fallait dans les cent jours trouver moyen d'y

remédier... On ignore qui subira les conséquences de l'impossibilité évidente d'y parvenir.

On ne pouvait guère s'attendre à plus de résultat étant donné la nature des interlocuteurs : d'un côté, un président américain qui parle fort et se contredit ; de l'autre, un président chinois qui ne dit pas grand-chose et cache son jeu, énonce à destination internationale de grands principes mais se garde de les respecter chez lui. Trump a dit qu'il avait noué une amitié, mais cette phrase, bien sûr excessive, n'a aucune importance.

DU COMMERCE EXTÉRIEUR AUX DROITS DE L'HOMME

Revenons un instant quand même sur la question commerciale, car elle touche assez directement aux droits de l'Homme. La concurrence « déloyale » et la puissance des exportations chinoises viennent tout simplement des bas salaires, de la faiblesse

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



des prestations sociales et de conditions de travail le plus souvent déplorables. Le régime chinois peut-il et veut-il abandonner ce modèle d'accumulation primitive pour aller vers une croissance fondée sur le développement de la consommation intérieure ? Il ne le veut certainement pas, sinon il laisserait se développer une vie syndicale authentique rythmée par des négociations collectives ; alors qu'il considère comme subversive toute organisation syndicale sortie de l'orbite du parti. D'autre part, la surpopulation chinoise des campagnes (où se trouve encore 40 % de la population active) maintient à très haut niveau le potentiel d'exode rural et de migrations vers les emplois des villes ; elles ont pour effet d'y réduire les revendications salariales et, le cas échéant, permettent d'y casser les grèves. Le régime chinois n'a guère intérêt à se priver de cet avantage face à la concurrence, et ce d'autant plus que l'administration des entreprises recouvre plus ou moins la direction du parti, à l'échelon local. Sur place, pouvoir économique et pouvoir politique s'entremêlent et ce dernier profite des bas salaires. On a bien noté ici et là quelques relèvements de rémunérations mais ils n'empêchent nullement la consommation chinoise de représenter, à l'échelle mondiale, une part anormalement basse du produit intérieur et l'investissement des entreprises, une part anormalement élevée.

Elu mais pas encore intronisé, le président américain avait laissé entendre qu'il réexaminait la question de Taïwan et le principe d'une seule Chine qui depuis trois décennies avait guidé les relations sino-américaines. Mais ce mois d'avril, l'intérêt et les tensions se sont déplacés de Taïwan vers la Corée, avec de réels risques de déflagrations militaires et des prises de position inquiétantes. Donald Trump affecte de croire que Beijing a les moyens d'imposer à Pyongyang l'arrêt des essais de fusées et d'engins nucléaires par lesquels la Corée du Nord se dit prête à frapper les États-Unis en cas d'attaque de ces derniers. La Chine affiche à l'égard de Pyongyang un mécontentement qui doit être pour partie réel puisqu'il n'y a encore eu aucune rencontre Xi Jinping-Kim Chong-un depuis l'arrivée au pouvoir du président chinois. Mais la mésentente n'empêche pas le double-jeu : en guise de sanctions économiques, la Chine a mis un terme à ses achats de charbon nord-coréen mais en même temps, elle a acheté du zinc, du minerai de fer, des textiles et des produits de la pêche, ce qui, de même façon, procure des devises. Cette duplicité n'est pas sans dangers, car si l'on en croit Donald Trump, au cas où la Chine ne serait pas capable d'amener la Corée du Nord à la raison, les États-Unis pourront s'en charger et, s'il le faut, par la force. La situation ne cesse donc de se tendre. Depuis le premier essai nucléaire nord-coréen de 2006, les Nations unies ont décidé de sanctions à six reprises ; elles n'ont

pas réussi à bloquer le développement de l'arsenal nucléaire de Pyongyang : il y eut deux essais nucléaires en 2016 et de nombreux tirs de fusées. Dans deux ans, l'Amérique pourrait être à portée des engins nord-coréens.

Cette éventualité amène les États-Unis à installer sans tarder leur dispositif THAAD (Terminal High-Altitude Area Defence System) en Corée du Sud, conçu pour intercepter et détruire les engins du régime nordiste. Mais ce système de défense permet aussi d'observer la Chine et une partie de la Russie orientale. Moscou et Beijing y sont évidemment opposés ; la Chine se déclare prête à riposter à l'installation des fusées « pour défendre la sécurité nationale » et ajoute qu'elle va expérimenter de nouvelles armes destinées à neutraliser le THAAD, soit par brouillage électromagnétique des radars, soit par l'usage de ses fusées Dongfeng.

C'est dans ce contexte tendu où se joue la paix du monde que s'est tenu entre l'Union européenne et la Chine le septième « dialogue stratégique » européo-chinois, première rencontre après l'arrivée au pouvoir de Donald Trump. On aurait pu espérer que la voix des pays européens se fasse entendre, avec d'utiles propositions d'apaisement à l'échelle mondiale. Mais le communiqué n'a pas apporté grand-chose, sinon des affirmations venues des deux côtés quant à leur volonté de faire respecter la liberté du commerce. Ces échanges « stratégiques » sont à ce point importants que les participants préfèrent n'en rien communiquer de substantiel.

LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION « À CARACTÉRISTIQUES CHINOISES »

On peut encore s'interroger sur l'inefficacité des comportements occidentaux dans un autre domaine qui touche au droit auquel tout homme peut prétendre, celui de vivre dans un environnement sain. La chose d'ailleurs concerne directement la France puisqu'il s'agit de la violation des engagements pris à Paris à la COP21 (décembre 2015). On a accepté du pays le plus pollueur et le plus pollué de la planète des engagements peu contraignants et dont en outre on n'irait pas vérifier sur place la mise en œuvre. Or tout montre qu'on n'atteindra pas les objectifs et tout laisse supposer qu'on ne cherche pas à redresser la barre alors qu'on court au désastre.

Le ministère de l'Environnement chinois a fait ces deux derniers mois (voir les bulletins mars et avril) des constats calamiteux : nombre d'entreprises chinoises fournissent des données falsifiées, se refusent aux équipes d'inspection. Il y a « un grand écart entre les pratiques et ce à quoi le gouvernement s'attend ». Les injonctions officielles ne sont pas respectées, les usines interdites reprennent en douce leurs activités ; les métaux

lourds continuent de s'accumuler dans le sol ; les eaux d'égout sont déversées sans traitement ; les chantiers de dépollution prennent du retard. Tous ces mépris des engagements, qui résultent de comportements écervelés ou d'un appât du gain immédiat resteront sans sanction. Ni sanctions étrangères car il s'agit d'affaires intérieures au pays et elles ne souffrent aucune ingérence externe, il en va de l'honneur de la Chine ; ni sanctions nationales, car de toute évidence, cet État policier qui sait repérer tout ce qui l'agace au fond des ordinateurs, des téléphones portables ou des canards de province, voire dans les conversations privées, est incapable

de repérer une usine en fonctionnement qui ne devrait pas l'être, une bouche d'égout qui déverse ses puanteurs, les fumées industrielles qui retombent sur les écoles et les cours d'habitation, ou les vapeurs âcres qui font tousser. On ne dira rien en Occident car la bienveillance envers le régime chinois n'a d'égale que l'indifférence envers ses victimes, y compris dans le domaine de l'environnement : adultes, enfants, vieillards. Comme le dit un proverbe scandinave, l'indulgence envers le loup est une injustice envers le mouton.

Alain Bouc

SOMMAIRE

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet	p. 5
Liberté religieuse	p. 5
Répression du mouvement démocratique	p. 6
Avocats. Appareil judiciaire. Criminalité	p. 7
Condition ouvrière. Conflits du travail	p. 9
Questions rurales. Environnement. Conditions de vie	p. 9
Minorités ethniques	
Question tibétaine.....	p. 10
Question ouïgoure.....	p. 11
Question mongole.....	p. 11
Hongkong et Macao	p. 12
Taiwan	p. 13
Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux	p. 13
Informations diverses	p. 14
Sources d'information	p. 14
Documentation	p. 15

Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base du taux de change lors de la diffusion de l'information.

► L'ensemble des lettres « Les droits de l'Homme en Chine » est disponible à l'adresse <http://www.ldh-france.org/tag/bulletin-chine/>

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet

20 avril

Les autorités chinoises annoncent leur intention de questionner Apple au sujet des applications proposées en Chine sur le site Apple Store. Certaines proposeraient des contenus interdits dans le pays. Alors que Google, Facebook et Twitter sont bloqués, Apple peut offrir des applications qui retiennent l'attention des cybernautes chinois. Il y a un an toutefois, la Chine avait contraint la firme à fermer son iBooks Store et iTunes Movies ; en décembre 2016, elle avait dû retirer des applications conçues par le New York Times. **(New York Times, 20 avril)**

20 avril

Procès conduit en secret par un tribunal de Dali (Yunnan) de la journaliste Li Tingyu, selon les avocats de son ami Lu Yuyu, co-inculpé. Les avocats choisis par la famille ont été récusés par le tribunal qui a désigné des remplaçants. Le couple est détenu depuis le 16 juin 2016 pour « provocation de querelles et création de troubles » parce qu'il diffusait sur l'internet des informations sur les manifestations (en 2015, ils en avaient repéré trente mille, liées à des réquisitions foncières, à des grèves ou à la protection de l'environnement). Lu Yuyu, travailleur-migrant, demandait aussi que les dirigeants dévoilent le montant de leur fortune. Lu Yuyu et Li Tingyu ont reçu en 2016 le prix de Reporters-sans-frontières et de TV5 Monde pour la Liberté de la presse. **(CHRD, 23 avril)**

14 avril

Reporters sans frontières affirme que, pour maintenir sa présence en Chine, Apple TV a accepté de bloquer l'émission satirique China uncensored en Chine, à Hongkong et à Taiwan. R.S.F. note que ces deux derniers territoires ne sont pas soumis à la loi chinoise et donc qu'Apple TV va au-delà des exigences intérieures de la Chine. L'émission en question

est produite par la chaîne NTD.TV, liée à l'organisation Falungong, interdite et durement réprimée en Chine. **(RSF, 14 avril)**

10 avril

Arrestation à son hôtel dans le district Fuping (Shaanxi) de l'écrivaine résidant aux États-Unis Yi Wa. Elle était venue visiter le village dont elle est originaire. Elle avait enquêté autrefois sur la grande famine qui avait frappé cette région au temps du « grand bond en avant », avait rencontré plus de deux cents survivants et avait publié un livre sur le sujet. La famine avait tué, estime-t-on, trente millions d'individus (la moitié environ des morts de la dernière guerre mondiale et deux fois plus que les pertes causées par l'invasion japonaise) mais le Parti impose le silence sur la catastrophe. Si bien qu'il se trouve de jeunes Chinois pour la mettre en doute. À noter que du district Fuping est pour partie originaire le chef de l'État Xi Jinping, qui sait parfaitement, d'expérience familiale, les souffrances de cette région du Shaanxi. **(Kaifang, 17 avril)**

6 avril

La Chine annule la visite de deux parlementaires australiens qui devaient venir étudier les problèmes croissants de la drogue en provenance de Chine du Sud. La décision fait suite à la signature par l'Australie d'une lettre envoyée par onze pays à Beijing pour demander l'ouverture d'une enquête sur les tortures infligées à des avocats défenseurs des droits de l'Homme. L'Australie a récemment refusé de ratifier le traité d'extradition signé en 2007 avec la Chine, ce qui lui fait accueillir bon nombre de Chinois qui souhaitent s'y réfugier pour échapper aux poursuites de l'administration nationale. **(Reuters, 6 avril)**

Liberté religieuse

18 avril

Le tribunal de Chongji (préfecture autonome Hui du Xinjiang) condamne cinq chrétiens d'ethnie Han à des peines d'emprisonnement pour « rassemblement de foule et trouble à l'ordre social ». Ils avaient assisté à une réunion d'étude biblique le 5 mars 2016, interrompue comme illégale par la police et suivie d'arrestations. Lors du procès, tenu le 27 octobre 2016, les accusés ont plaidé non coupables. Ils feront appel du verdict. Il s'agit des deux pasteurs Yang Zhaocun et Wang Lulu originaires du Gansu et du Shaanxi (cinq ans de prison), de Cheng Yajie (quatre ans) de Liu Yan et de Zheng Lan (trois ans de prison). **(CHRD, 25 avril)**

12 avril

La police convoque l'évêque de Wenzhou (Zhejiang) Shao Zhumin malgré les contraintes de la Semaine sainte - ou peut-être à cause d'elles -, pour empêcher l'évêque d'y faire face. Quelques jours auparavant, les mêmes services de sécurité ont soustrait à son ministère de Mindong (Fujian) l'évêque Guo Xijin de l'église « clandestine » non officielle. Enfin les autorités du Zhejiang ont installé des caméras de surveillance devant et à l'intérieur de diverses églises du Zhejiang. **(Eglises d'Asie, 11 au 13 avril)**

Répression du mouvement démocratique

25 avril

Procès devant un tribunal du district de Pudong à Shanghai, du militant du travail Hu Changgen, accusé de « susciter des querelles et de provoquer des troubles ». Il était détenu depuis juin 2016 pour motif de « fabrication et diffusion de fausses informations terroristes ». Venu de l'Anhui, Hu Changgen a travaillé vingt ans à Shanghai comme ouvrier-migrant ; depuis plus d'une décennie, il fournissait sur l'internet des informations concernant les travailleurs-migrants et sur les discriminations dont ils souffraient quant à l'accès aux droits, faute de certificat de résidence (hukou). Il a été à plusieurs reprises mis en détention. **(C.H.R.D., 25 avril)**

23 avril

Procès à Wuxi (Jiangsu) de quatre militants – Shen Aibin, Cheng Tianjie, Zhou Xiaofeng et Zhu Bingguan – accusés de « provocation de querelles et création de troubles ». Ils faisaient partie d'un groupe de vingt personnes arrêtées à Wuxi en avril 2016. Shen Aibin s'est attaché à mettre la lumière sur la corruption des fonctionnaires et sur l'usage des prisons clandestines utilisées pour les détentions extra-judiciaires. Après avoir sorti d'une prison clandestine cinq pétitionnaires en juin 2013, il avait été condamné à dix-huit mois de prison pour « dégradation intentionnelle de propriété ». Il a déclaré que la police l'avait torturé et contraint à signer des aveux. **(CHRD, 23 avril)**

23 avril

La Chine détient huit réfugiés nord-coréens – dont au moins quatre femmes – depuis la mi-mars à Shenyang (Liaoning). Deux des femmes ont été vendues comme épouses ; deux autres souffrent de blessures. La Chine a pour règle de renvoyer ces « immigrés illégaux » vers la Corée du Nord, où ils peuvent craindre les pires traitements. Pyongyang qualifie ces fuites de « trahison envers la nation ». On a signalé quarante et une détentions de Nord-Coréens depuis neuf mois et l'on ignore le nombre des rapatriements ; ceux-ci violent les dispositions de la Convention des Nations unies sur les réfugiés (1951) et le Protocole afférent de 1967. **(Human Rights Watch, 23 avril)**

16 avril

L'Université de Sciences et de Technologies Huazhong, à Wuhan (Hubei) vient de se distinguer par son homophobie, exprimée sur

son site internet à la rubrique Sport. Son équipe féminine de basket y brandit des bannières ainsi libellées : « Laisser l'homosexualité à distance du campus », « Protégez la morale chinoise traditionnelle », « Résister à la corrosion des pensées occidentales décadentes » etc. L'homosexualité était un délit en Chine jusqu'à 1997. Malgré l'évolution des mentalités constatée depuis, les discriminations sont encore fréquentes, y compris dans le milieu universitaire. **(New York Times, 20 avril)**

15 avril

Un groupe d'inconnus est entré de force à Beijing chez l'avocate radiée du barreau et militante des droits civiques Ni Yulan. Ils l'ont contrainte, elle, son époux et sa fille, à quitter l'appartement et ont abandonné les trois personnes dans une ruelle éloignée. De telles violences se sont déjà produites trois fois cette année – et huit fois depuis 2013. Ni Yulan et son époux Dong Jiqin sont depuis des années victimes de la répression d'État, de tracasseries administratives, de surveillances, d'escroqueries délibérées et de harcèlements de voyous. Mais ils continuent d'apporter soutien et conseils aux personnes en difficulté, particulièrement aux individus menacés d'expulsion et de démolition d'appartement. En 2016, le Prix international Femme de courage a été décerné à Ni Yulan mais elle n'a pu se rendre aux États-Unis pour le recevoir. Ni Yulan a été condamnée à plusieurs privations de liberté : un an de prison en 2002, puis assignée à résidence en 2008, enfin deux ans et huit mois de détention en 2012 et deux ans pour Dong Jiqin. L'Union européenne avait demandé en vain sa remise en liberté. Lors de sa première incarcération, elle a été frappée avec violence et a partiellement perdu l'usage de ses jambes ; elle ne peut se déplacer sans aide. La police a enjoint plusieurs fois aux logeurs du couple de résilier le bail en cours et de jeter les occupants dans la rue. Des voyous ont brisé leurs fenêtres ; le couple a été privé de courant électrique et parfois battu par des inconnus ou encore contraint de dormir dans des lieux publics.

(Front Line Defenders, 18 avril)

Avocats. Appareil judiciaire. Criminalité

28 avril

Un tribunal de Tianjin condamne l'avocat défenseur des droits civiques Li Heping à trois ans de prison avec sursis d'exécution de quatre ans pour « subversion du pouvoir d'État ». Le procès, ouvert le 25 avril, s'est déroulé à huis-clos car mettant en jeu des « secrets d'État ». Pour le tribunal, la culpabilité de Li Heping est incontestable car il a attaqué et discrédité tant l'autorité gouvernementale que la législation et, qu'en outre, il a accordé des entretiens à des médias non chinois. Le tribunal l'a encore accusé d'avoir utilisé des fonds étrangers et d'avoir eu des relations avec des personnes qui veulent « subvertir la pensée politique nationale ». Li Heping est connu pour sa défense de dissidents célèbres tels que Chen Guangcheng et Gao Zhisheng ou de membres de la secte religieuse Falungong. (SCMP, 14 avril)

25 avril

Report sans explication du procès à Changsha (Hunan) de l'avocat Xie Yang, détenu depuis juillet 2015 et accusé « d'incitation à la subversion du pouvoir d'État » et de « troubles au déroulement de la justice ». Xie Yang est connu pour avoir défendu de nombreux dossiers sensibles et en particulier des militants chinois qui avaient soutenu en 2014 le mouvement démocratique de Hongkong en faveur d'un suffrage universel authentique. Le tribunal a désigné son avocat après avoir récusé ceux qu'il avait choisis, notamment Chen Jiangang qui avait enregistré sa description des mauvais traitements subis en cours de détention : privation de sommeil, interrogatoires interminables, coups, menaces de mort et humiliation (voir sur ce point en rubrique Documentation). L'Union européenne a exprimé son inquiétude à ce sujet et demandé que la lumière soit faite sur cette affaire ; un de ses conseillers pour les droits civiques s'est rendu à Changsha pour assister au procès.

(AFP, HKFP, 22 avril)

21 avril

Un tribunal de Beijing a réduit de douze à dix ans de détention la peine prononcée contre l'avocat Xia Lin. Il avait été condamné pour « fraude » mais son avocat affirme que l'accusation n'était nullement fondée. Xia Lin avait défendu plusieurs personnalités militant pour les droits civiques, tels que l'avocat Pu Zhiqiang, l'artiste Ai Weiwei ou l'un des défenseurs des victimes du tremblement de terre du Sichuan, Tan Zuoren. Même réduite à dix ans de prison, la peine infligée à Xia Lin est une de plus lourdes qu'aient à subir les avocats.

(SCMP, 21 avril)

Xia Lin avait été arrêté en novembre 2014, après avoir accepté de défendre le militant Guo Yushan, lequel avait aidé le juriste aveugle Chen Guangcheng à quitter sa résidence surveillée pour se réfugier à l'ambassade des États-Unis, pays dans lequel il se trouve désormais. Le 26 août 2016, le groupe de travail des Nations unies sur les détentions arbitraires avait demandé qu'il soit remis en liberté et soit indemnisé pour son incarcération arbitraire.

14 avril

Dans une note datant de mars mais publiée il y a peu de temps, le ministère de la Justice propose de répartir les avocats entre neuf domaines de travail spécialisés. Pour être inscrits, il leur faudrait satisfaire à quatre critères : une attitude politique correcte, des preuves d'intégrité, un minimum d'expérience et une compétence professionnelle. Des expériences pilotes vont être tentées à Shanghai, en Mongolie intérieure, dans l'Anhui et dans le Shanxi.

Le premier critère est aussi le plus important. L'avocat doit respecter le rôle dirigeant du Parti ainsi que le « gouvernement socialiste par la loi ». Il doit suivre la Constitution et la loi ; il lui faut se conformer à l'éthique et à la discipline de la profession. L'obligation d'intégrité aura pour effet d'exclure du métier ceux qui auront été détenus au cours des cinq dernières années. Donc de nombreux défenseurs des droits civiques - appréhendés sous motifs divers, tels que « troubles à l'ordre public », « instigations de querelles », « divulgation de secrets d'État » ou « contact avec l'étranger » s'ils parlaient à la presse internationale - ne pourront plus se charger de dossiers.

(SCMP, 14 avril)

31 mars

La mère d'un garçon de vingt ans exécuté par erreur pour viol et meurtre en 1995 va recevoir 2,7 millions de yuans (368 000 euros), dont la moitié environ au titre du pretium doloris. La famille avait demandé 13,9 millions de yuans. Le jeune Nie Shubin, de Shijiazhuang (Hebei) était passé aux aveux devant la police. En décembre dernier, la Cour suprême a mis en doute l'authenticité de ces aveux. Neuf ans après l'exécution, un détenu arrêté pour une autre affaire s'est déclaré coupable du meurtre. Un cas voisin avait déjà remué l'opinion, celui de Huugjilt (dix-huit ans) exécuté pour viol et meurtre en 1996 mais reconnu innocent par la suite.

(SCMP, 31 mars)

La campagne contre la corruption (suite)

20 avril

Ouverture du procès à Changzhou (Hebei) de Zhang Yue, ancien membre du comité permanent du parti pour la province du Hebei, pour abus de pouvoir et acceptation de 157 millions de yuans (22 millions d'euros) de pots-de-vin. Par ailleurs, Zhang Yue avait été un des plus déterminés opposants à la révision du procès de Nie Shubin, exécuté en 1995 et reconnu innocent en décembre 2016 (Cf. ci-dessous dans cette rubrique, au 31 mars).

19 avril

Selon une directive commune du Comité central du Parti et du gouvernement, les autorités à partir du niveau du district doivent fournir des informations sur « leur statut marital, leur voyage à l'étranger, leur casier judiciaire, leurs salaires et autres ressources, les avoirs de leur famille, les valeurs mobilières, les fonds de placement, les assurances souscrites et tout autre investissement ». Des enquêtes aléatoires permettront de vérifier ces informations et la loyauté des intéressés envers le Parti.

18 avril

Interpol, que préside depuis novembre 2016 le Chinois Meng Hongwei, a émis une « note rouge » à l'encontre du riche homme d'affaires Guo Wengui, lequel assure détenir des preuves de la corruption qui sévirait à la tête du parti communiste. La requête émane du gouvernement de Beijing. Guo Wengui aurait eu d'étroites relations avec l'ancien vice-ministre de la Sécurité Ma Jian, actuellement suspecté de corruption. Guo Wengui a quitté la Chine en fin 2013 et il est recherché depuis avril 2014. Une interview de Guo Wengui à la Voix de l'Amérique, qui devait durer trois heures, a été brusquement interrompue « en raison de pressions de différentes parties ». Guo y affirmait que le pouvoir chinois essayait de le terroriser, lui et sa famille, pour l'empêcher de produire les preuves qu'il détenait contre les plus hautes autorités gouvernementales.

17 avril

Annonce d'une enquête pour corruption à l'encontre de Zhang Huawei, lui-même chargé de la lutte contre la corruption dans

les entreprises de l'électricité et dont le rang équivalait à celui d'un vice-ministre. Il avait contribué au dossier établi contre le vice-président de l'Assemblée nationale Cheng Kejie, qui avait conduit à l'exécution de ce dernier en 2000. En 2014, son équipe avait dévoilé les statistiques truquées du Liaoning puis, en 2016, avait exposé le scandale des achats de vote par quarante-cinq députés de cette province.

13 avril

Le gouvernement du Hebei se dit décidé à tirer les enseignements de l'enquête diligente contre le président du congrès provincial du parti et ancien vice-gouverneur du Hebei Yang Chongyong. Ce dernier avait participé à la session parlementaire du mois de mars. Le précédent chef du parti dans la province, Zhou Benshun, a été condamné à quinze ans de détention pour avoir reçu l'équivalent de cinq millions et demi d'euros en pots-de-vin.

12 avril

Un tribunal de Tianjin condamne à quatorze ans d'emprisonnement pour corruption Gai Ruyin, ancien directeur adjoint de l'assemblée nationale du Heilongjiang.

9 avril

Selon la presse, Xu Jie, ancien vice-président du bureau central des plaintes, acceptait des pots-de-vin pour faire disparaître des dossiers de pétitionnaires qui gênaient des autorités locales. Il avait reçu ainsi l'équivalent de 750 000 euros et fut condamné à treize ans de prison en 2015.

9 avril

Destitution et enquête menée à l'encontre de Yang Jiakai, président adjoint de la Commission de régulation des banques (CRBC). L'arrestation annoncerait une intensification de la lutte contre la corruption dans le milieu bancaire. Le président de la Commission Xiang Junbo fait lui aussi l'objet d'une enquête ainsi que Li Changjun, l'ancien président pour Beijing de la Banque chinoise pour l'import-export. La C.R.B.C. a infligé 485 sanctions administratives et prélevé pour 190 millions de yuans en amendes dans le premier trimestre 2017.

A propos des exécutions capitales ou de l'art de voiler son ignorance

Il y a des années que le nombre des exécutions capitales est considéré en Chine comme secret d'État. Et d'ailleurs quand il ne l'était pas, rien n'indique que le chiffre donné était exact ou près de la vérité. Pour l'instant, on dispose de deux chiffres : celui d'une base de données judiciaire (vingt-six exécutions en 2016) et celui des mentions assez aléatoires parues dans la presse des condamnations exécutées (trois cent cinq en 2016 et l'on avait des chiffres voisins les années précédentes). L'écart entre les deux types de données suffit à montrer l'impossibilité de donner un chiffre d'exécutions, même approximatif.

Cette ignorance d'aujourd'hui n'empêche pas ceux qui l'admettent d'affirmer que la Chine exécute à elle seule plus que le reste du monde. Comme Amnesty international estime à 1032 les exécutions pratiquées dans vingt-trois pays, l'affirmation implique que l'organisation sait qu'il y a eu plus de 1032 exécutions en Chine. C'est un secret bien gardé, mais il se compterait « en milliers ». S'il ne s'agissait pas d'une question tragique,

cette manière d'estimer serait plutôt comique. Du genre, « je ne sais pas quel âge vous avez, mais vous ne le faites pas ». En l'occurrence, c'est : « on ignore le nombre des exécutions, mais c'est certainement plus ». Ce peut être moins, ce peut être plus ; et de fait, les derniers chiffres officiels étaient bien supérieurs. Mais pourquoi ne pas avouer simplement son ignorance ?

Ça n'interdirait nullement de s'indigner de ce qu'on ne sache rien ni du nombre des exécutions, ni des effectifs des camps de travail, ni des individus en détention, ni du nombre des morts en juin 1989 lors du massacre de Beijing, et encore moins de ceux qui ont perdu la vie en province dans la même période. Sans oublier les nombreux décès liés aux affrontements et aux brutalités de la révolution culturelle (1966-1976) ni ceux de la répression qui a suivi. Le peuple chinois serait sans doute intéressé de savoir quelle part de la population est durablement privée de liberté et, au fil des années, combien de morts sont imputables au régime ou décidés par lui. Ce serait même la moindre des choses et la plus indispensable des informations.

Condition ouvrière. Conflits du travail

7 avril

Selon le ministère des Ressources humaines et de la Sécurité sociale, il y a eu en 2016 1,77 millions de conflits du travail. Ce chiffre dépasse de 2,9 % celui de 2015, lui-même en progression de 10,4 % sur 2014. Publié il y a un mois, le document du ministère souhaite une meilleure solution des conflits et veut que

le syndicat officiel (ACFTU) y contribue. Mais dans son commentaire, le China Labour Bulletin fait remarquer qu'il n'y a guère moyen de promouvoir la négociation collective si les syndicats ne jouissent d'aucune représentativité auprès des masses ouvrières, ce qui est aujourd'hui le cas.

(China Labour Bulletin, 7 avril)

Questions rurales. Environnement. Conditions de vie

24 avril

Le ministère de l'Environnement reconnaît dans son rapport annuel que les métaux lourds et autres éléments polluants continuent de s'accumuler dans les sols de Chine. Quant à la qualité de l'eau, elle évolue différemment selon les régions. Au total cependant, le ministère affirme que la situation s'est globalement améliorée pour l'eau, l'air et les sols mais qu'elle reste préoccupante et impose de nouveaux efforts.

(Reuters, 25 avril)

17 avril

Le propriétaire d'une usine de Jinan (Shandong), mécontent d'une tournée d'inspection sur l'environnement menée dans son établissement, a enfermé les deux inspecteurs pour plus d'une heure après avoir refusé de leur transmettre les documents qu'ils

demandaient. Entre autres problèmes, la société utilisait une chaudière au charbon qui aurait dû être détruite. C'est l'intervention de la police qui a permis aux deux hommes de sortir de l'usine.

(SCMP, 17 avril)

15 avril

Le ministère de l'Environnement dénonce le mépris des autorités de Guangzhou (Guangdong) au regard de la lutte contre la pollution. Chaque jour, 470 000 tonnes d'eaux d'égout s'en vont de Guangzhou dans la rivière Liuxi et ses affluents vers le delta de la Rivière des Perles. Au total, en ajoutant des villes comme Shenzhen et Dongguan, le delta recevrait quotidiennement plus d'un million de tonnes d'eaux non retraitées. La situation empire pour ce qui est de la qualité de l'eau ; selon les tests menés sur soixante-neuf rivières

du Guangdong, le respect des normes n'est plus que de 77,4 % en 2016 contre 85,5 % en 2013.

(SCMP, 15 avril)

14 avril

Le corps de Hu Lanxiang (82 ans) est découvert dans les décombres de sa maison située près de Yangqiaodian (Jiangxi). Les autorités avaient évacué la zone avant de démolir l'habitation. Mais la vieille dame était bien chez elle lors que les appareils ont cassé les murs. Une femme de soixante ans est morte en 2016 dans des circonstances semblables à Changsha (Hunan). En septembre dernier, une femme de 92 ans alitée a été enterrée chez elle à Xuzhou (Jiangsu).

(SCMP, 17 avril)

12 avril

Le ministère de l'Environnement dénonce les insuffisances des actions menées à Shanghai pour la protection de l'environnement : taxes de dissuasion trop faibles, non-respect des injonctions de fermeture, chantiers menés sans conviction ou avec retard. Le communiqué fait suite à un travail d'inspection mené pendant un mois en 2016. 88 des 259 échantillons d'eau

examinés sont impropres à l'utilisation agricole ou industrielle. La qualité de l'eau serait nettement dégradée depuis 2013.

L'enfouissement défectueux des déchets contribuerait à polluer les eaux. Huit cents entreprises qui auraient dû fermer leurs portes depuis 2013 étaient toujours en activité.

(Reuters, 10 avril)

Les municipalités de Beijing et Chongqing sont également l'objet de critiques sévères. La capitale n'a pas traité les eaux de dix-huit de ses dix-neuf cours d'eau pollués et le taux de particules PM2,5 y reste largement au-delà des normes fixées. Dix mille entreprises du district de Daxing continuent de fonctionner alors qu'elles devaient fermer leurs portes pour cause de pollution. A Chongqing, situé à l'intérieur de la province du Sichuan, quelque cent mille exploitations agricoles déchargent chaque année vingt-huit millions de tonnes métriques de produits polluants non traités.

Au total, sur les trois municipalités, quatre-vingts millions de personnes sont affectées par les diverses pollutions. Soixante et une personnes ont été placées en détention pour contravention aux normes.

(RFA, 13 avril)

Minorités ethniques

Question tibétaine

19 avril

Libération du moine Lobsang Gyaltso du monastère Kirti à Ngaba (Sichuan), à l'issue de trois ans de détention infligés après une manifestation solitaire contre le pouvoir chinois et pour la libération du Tibet, le 15 avril 2014. Le monastère Kirti a de tout temps été un centre de résistance à la présence chinoise et, comme tel, est soumis à une surveillance policière constante.

(Phayul, 20 avril)

18 avril

Pour affirmer la permanence de ses revendications sur le Tibet du Sud – aujourd'hui l'Aruchanal Pradesh indien – la Chine a défini six toponymes chinois pour désigner des agglomérations administrées à présent par l'Inde. La récente visite du Dalaï-Lama dans la ville sainte de Tawang, située dans cette région, a irrité Beijing. La frontière de fait qui inclut l'Aruchanal du nord dans l'Inde est figée depuis la guerre sino-indienne de 1962.

(Phayul, 18 avril)

Note : La quasi-totalité des cartes géographiques disponibles dans le monde incluent la zone dans l'Inde, y compris celles qui sont placardées à Paris dans nombre d'agences de voyages chinoises...

15 avril

Wangchuk Tseten s'est immolé par le feu à Kardze (Sichuan). Les forces de sécurité ont éteint les flammes et ont emmené ce père de quatre enfants très sévèrement brûlé. On ignore s'il a survécu. La police a, d'autre part, arrêté cinq personnes pour leurs liens supposés avec l'immolation ; trois auraient été brutalisées lors de l'interrogatoire.

(AP, 17 avril ; RFA, 19 avril)

6 avril

Après neuf ans de détention dans la prison de Mianyang, libération du moine Tsultrim Gyaltso du monastère Achok Tsenyi, situé près de Ngaba (Sichuan). Il avait été arrêté comme « séparatiste et disciple de la clique du Dalaï-Lama » pour avoir dirigé lors du soulèvement de 2008 une manifestation au cours de laquelle un drapeau tibétain avait remplacé le drapeau chinois sur un bâtiment administratif d'Achok.

(TCHRD, 6 avril)

28 mars

Libération du moine Lobsang Kunchok, du monastère Kirti (comté de Ngaba au Sichuan), à l'issue d'une détention de cinq ans pour s'être immolé par le feu. Les brûlures lui ont fait perdre une jambe. La police n'a pas informé la famille de cette libération et a emmené le moine dans une zone éloignée.

(RFA, 31 mars)

Question ouïgoure

26 avril

Arrestation en début de semaine de cinquante-deux Ouïghours dans le village Tomosteng du district Yarkand, situé dans la préfecture de Kashgar, pour « pratiques religieuses illégales ». Trente-cinq d'entre eux sont incarcérés; quatre, envoyés en cours de « rééducation politique »; les treize restants ont été frappés de condamnations allant de deux et demi à dix ans de prison. La pratique illégale aurait consisté à écouter à nouveau, malgré un premier avertissement, le prêche d'un imam non autorisé.

(RFA, 26 avril)

20 avril

Etablie en 2015 pour la préfecture de Hotan, une liste de prénoms à connotations religieuses trop marquées vient d'être étendue à l'ensemble du Xinjiang. Les enfants appelés Islam, Quran, Mecca, Jihad, Imam, Saddam, Hajj ou Medina, par exemple, ne pourraient jouir des droits accordés aux possesseurs d'un certificat d'enregistrement (hukou). Il est donc recommandé de choisir pour ses enfants les prénoms les plus courants.

(RFA, 20 avril)

16 avril

Le district de Hotan, lieu de plusieurs affrontements liés au mouvement « séparatiste », a distribué 1 090 milliers de yuans (près de 150 000 euros) à dix-huit personnes pour leur contribution au maintien de la stabilité sur le territoire et à la « lutte contre le terrorisme ».

(SCMP, 16 avril)

13 avril

La politique d'achat des dénonciations s'étend au Xinjiang. Après les décisions prises par les autorités de Hotan (voir bulletin de février), la préfecture de l'Altay, pourtant relativement calme jusqu'à cette date vient d'annoncer de

semblables dispositions à l'encontre des mouvements « séparatistes ». Les primes versées pourront atteindre cinq millions de yuans (680 000 euros); soit dix fois la somme offerte dans la capitale pour dénonciation d'espions étrangers.

(SCMP, 13 avril)

10 avril

Dans un article paru dans le Quotidien du Xijiang, un responsable de la ville de Kashgar invite les cadres Ouïghours à « se porter avec courage sur le front de la lutte contre le séparatisme », à dénoncer « les individus à double face » et à les éliminer. De semblables appels ont été lancés ces dernières semaines, dont l'un regrettait que les cadres Ouïghours ne pèsent pas de tout leur poids dans le combat contre l'extrémisme.

(Reuters, 10 avril)

6 avril

Le Parti communiste a puni quatre-vingt-dix-sept cadres de la région de Kashgar (Xinjiang) pour négligence dans la surveillance de la population: par exemple, non-estimation des musulmans prenant part aux prières ou défaut de repérage des absents lors du salut au lever du drapeau.

(SCMP, 7 avril)

16 mars

Pour avoir refusé de fumer devant des personnes religieuses plus âgées, le chef du parti d'un village de la préfecture de Hotan a été démis de ses fonctions. Il était de nationalité ouïgoure et son comportement aurait montré un manque de « position politique résolue » et d'engagement laïc. Selon un journal local, quatre-vingt-dix-sept responsables auraient été sanctionnés pour leur comportement.

(AP, 11 avril)

Question mongole

24 avril

Une dizaine de manifestations ont été signalées récemment dans différentes bannières (districts) mongoles.

Le 24 avril, deux cents bergers de Tsegeen Sum (bannière Ongniud) protestent devant un élevage de porcs qui occupe une vaste étendue de pâturages et pollue l'environnement. Le même jour, des pasteurs de la bannière Naiman se sont massés devant les bâtiments municipaux de Tongliao pour demander la rétrocession des terres de pâture. Le 24 avril encore, les éleveurs de la bannière Old Barag de droite demandent dans une lettre ouverte une enquête sur les irrégularités des réquisitions de terrains et sur la brutalité des

actions policières.

Le 21 avril, des berges de la bannière Shuluun-Chagaan sont allés à Huhhot pour rencontrer une équipe d'inspection gouvernementale et dénoncer les appropriations de terres ainsi que l'absence d'attention portée à leurs demandes. Un autre groupe de bergers venus de la bannière Darhan-Muumingan a fait le même jour une démarche similaire, accompagnée de protestation contre l'aggravation de la pollution. Le 21 avril encore, des pasteurs exaspérés ont bloqué la route que devait emprunter l'équipe d'inspection; ils voulaient remettre directement leurs doléances aux officiels.

Le 19 avril, des éleveurs venus des bannières Hangin, Otot et Urad ont demandé à l'équipe

d'inspection de trouver une solution à l'accaparement des terres et de protéger leurs droits.

(SMHRIC, 25 avril)

13 avril

La police place dix jours en détention treize bergers de la bannière Horchin arrière pour «trouble à l'ordre public et obstruction au projet du gouvernement». Les manifestations avaient commencé le 5 avril avec les premiers labours de pâturages. Le 10 avril, quelques centaines

de bergers ont tenté de bloquer l'arrivée des bulldozers. Elles se sont heurtées aux forces de police.

(SMHRIC, 15 avril)

10 avril

Trois mille Mongols de la bannière Horchin de front ont manifesté pour obtenir le paiement immédiat et complet de terrains accaparés. Ils ont affronté un millier de policiers. Une trentaine d'entre eux ont été arrêtés.

(SMHRIC, 12 avril)

Hongkong et Macao

26 avril

Les deux jeunes élus partisans de l'indépendance de Hongkong, Sixtus Baggio Leung Chung-hang et Yau Wai-ching, sont arrêtés pour «assemblée illégale et essai d'entrée par la force» dans une réunion du Conseil législatif le 2 novembre. Ils ont été ensuite relâchés sous caution et devaient comparaître le 28 avril

Leur élection avait été invalidée en raison d'une prestation de serment détournée lors de la cérémonie d'intronisation du 12 octobre.

(SCMP, 26 avril)

22 avril

Le chef du Bureau de Liaison à Hongkong, Wang Zhenming, affirme dans une conférence tenue à Beijing que dans les cinq ou dix années à venir, Hongkong n'a pas à dépenser son énergie dans des réformes électorales. Autrement dit, il n'est pas question d'instaurer le suffrage universel prévu dans la Loi fondamentale pour l'élection de l'exécutif et du conseil législatif. Selon Wang Zhenming, l'exigence de démocratie ne peut qu'introduire l'instabilité, «comme on voit au Moyen-Orient et en d'autres pays où le suffrage universel a entraîné des guerres civiles et des conflits internes avec des vagues de réfugiés chaque jour».

(SCMP, 22 avril)

22 avril

Le scrutin de septembre 2016 avait désigné plusieurs partisans de l'autonomie – voire de l'indépendance – de Hongkong comme membres du Conseil législatif. A travers diverses procédures (notamment contestation du serment d'intronisation et troubles à l'ordre public lors des protestations de l'automne 2014), dix élus au total sont menacés de disqualification et perdront leur siège au Conseil.

(HKFP, 22 avril)

20 avril

Sortie de prison de Ken Tsang Kin-chiu, à la fin d'une détention de cinq semaines motivée par une bagarre avec la police au cours du

mouvement d'occupation du quartier des affaires de l'automne 2014. Les amis qui l'ont accueilli à sa libération ont repris les slogans d'alors, en faveur d'un suffrage universel authentique pour la désignation du personnel politique de l'ancien territoire britannique.

(SCMP, 20 avril)

11 avril

Le jeune élu au Conseil législatif Cheng Chung-tai est arrêté pour profanation du drapeau lors de la session du 16 octobre 2016. Il avait retourné en sens contraire les drapeaux des élus favorables au gouvernement de Beijing. Ceux-ci venaient de contester l'élection des deux jeunes «localistes» Sixtus Baggio Leung Chung-hang et Yau Wai-ching, pour la manière dont ils avaient prêté serment lors de la cérémonie d'investiture. Les deux localistes ont depuis été destitués mais ont fait appel.

(SCMP, 12 avril)

30 mars

Condamnation à trois mois d'emprisonnement d'Alvin Cheng Kam-mun, assistant d'un membre du Conseil législatif, pour n'avoir pas respecté les injonctions du tribunal qui demandait l'arrêt du blocage de la circulation lors du mouvement d'occupation du quartier des affaires («Occupy Central»), il y a deux ans et demi. Un autre jeune devra payer une amende ; sa peine de détention est assortie d'un sursis. C'est la première fois que des sanctions judiciaires sont prononcées contre des participants au mouvement démocratique.

(SCMP, 31 mars)

29 mars

Un nouvel accident mortel attire l'attention sur le non-respect des règles de sécurité sur le chantier du pont reliant Hongkong à Macao. Depuis 2010, dix ouvriers y sont décédés et le nombre des blessés s'élève à six cents. Le dernier décès est dû à ce que la ceinture de sécurité n'était pas reliée à un élément indépendant de la plateforme qui s'est effondrée.

(SCMP, 31 mars)

Taiwan

18 avril

Le militant des droits civiques au Shandong, Zhang Xiangzhong, qui avait quitté son groupe de touristes continentaux le 13 avril lors d'un voyage à Taïwan, a décidé de retourner sur le continent avec les autres touristes. Il avait envisagé de demander l'asile politique ; la police de l'île l'avait rencontré dans la journée du 18. Les autorités taiwanaises s'étaient d'abord déclarées disposées à examiner son dossier mais redoutaient d'ouvrir un nouveau conflit avec Beijing et ont rejeté sa demande. Elles ont fait de même pour un autre Chinois du continent, venu à Taïwan avec sa famille pour y obtenir l'asile politique.

Zhang Xiangzhong avait été emprisonné trois ans pour sa participation au Nouveau mouvement des citoyens et avait été remis en liberté en 2016. Taïwan d'ordinaire n'accorde pas l'asile politique aux continentaux mais leur offre un permis de séjour de longue durée. Selon Zhang Xiangzhong, sa décision serait liée au traitement réservé en Chine au Taïwanais Li Ming-cheh (voir ci-dessous).

(Reuters, 18 avril ; SCMP, 19 avril)

11 avril

Les tensions accrues dans les espaces aériens et militaires de Taïwan poussent les autorités à développer l'industrie d'armement insulaire. Et

ce d'autant plus que le programme d'achat auprès des États-Unis représente quinze milliards de dollars, somme difficile à supporter par les budgets de l'État. Il inclut notamment l'acquisition de soixante-six avions de combat F-16 C/D, de plus d'une douzaine d'appareils P-3 Orion et de quatre croiseurs lanceurs de fusées Ticonderoga. L'effort taïwanais affecte 218 millions de dollars à un programme de recherche et de développement des armements.

(SCMP, 11 avril)

10 avril

Les autorités du continent ont invalidé les documents de voyage avec lesquels l'épouse du militant des droits civiques Li Ming-cheh s'apprêtait à se rendre en Chine afin d'y rencontrer son époux arrêté le 19 mars pour affaires ayant trait à la « sécurité nationale ». L'épouse Li Ching-yu aurait été accompagnée de deux officiels de Taïwan, en charge des relations avec la Chine populaire. Selon elle, un émissaire du continent est venu la voir le 7 avril, lui a présenté la photocopie d'une « confession » de Li Ming-cheh et lui a affirmé qu'elle pouvait aider à sauver son époux à condition de renoncer à son voyage.

(SCMP, 10 avril)

Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

24 avril

Des bâtiments de garde-côtes chinois patrouillent régulièrement depuis le début de l'année aux alentours des bas-fonds Luconia situés dans l'ensemble des Nansha/Spratleys à 145 kilomètres de Bornéo. À 1 600 km du continent chinois, le site se trouve dans la zone économique exclusive de Malaisie ; elle l'administre et en assure la surveillance. De premières patrouilles chinoises ont été repérées en juin 2015 ; elles ont motivé une protestation du gouvernement de Kuala-Lumpur. Celui-ci ne reconnaît pas la ligne-frontière de neuf traits par laquelle la Chine affirme sa souveraineté sur la quasi-totalité de la Mer de Chine méridionale.

(SCMP, 24 avril)

21 avril

Le secrétaire à la Défense des Philippines s'est rendu sur l'île Thitu de l'archipel des Nansha/Spratleys après que des pêcheurs ont accusé les bateaux garde-côtes chinois d'avoir tiré sur leurs navires le 27 mars. Le récif Subi, situé à vingt-cinq kilomètres et disposant d'équipements militaires, a averti l'avion du ministre qu'il pénétrait illégalement le territoire

chinois. L'appareil n'en a pas tenu compte.

(AFP, 21 avril)

18 avril

Les liens noués entre les industries militaires de Chine et de Corée du Nord sont apparus une fois de plus lors du défilé militaire de Pyongyang du 15 avril. Les fusées Pukkuksong lancées par des sous-marins étaient véhiculées par des camions chinois Sinotruck. L'année précédente, des véhicules de la même marque transportaient des pièces d'artillerie. Les décisions prises aux Nations unies interdisent à la Chine de fournir la Corée du Nord en équipements militaires. Mais les engins fabriqués par Sinotruck peuvent être considérés comme d'utilisation mixte : militaire et civile (transports de coupes forestières). Il en va de même des pneus du groupe chinois Triangle de Weihai (Shandong), montés sur les véhicules qui tractent les fusées intercontinentales nord-coréennes.

(Reuters, 18 avril)

10 avril

La municipalité de Beijing offre une prime pouvant atteindre 500 000 yuans (68 000 euros)

aux habitants qui pourraient dénoncer des espions étrangers, des activités mettant en danger la sécurité nationale ou le vol de secrets d'importance nationale. La décision pourrait refléter l'inquiétude grandissante du régime envers les O.N.G. étrangères. Il s'agit, aux dires des bureaux de la Sécurité, de « construire progressivement une Grande Muraille d'acier contre les espions et contre l'espionnage ».

(SCMP, 10 avril)

30 mars

Après les tirs de fusées nord-coréennes du

6 mars, dont trois des quatre engins sont tombés dans la zone économique exclusive du Japon, la Commission pour la sécurité du parti libéral-démocrate au pouvoir propose l'introduction du système de Défense à haute altitude (THAAD) déjà en voie d'installation en Corée du Sud. Elle demande aussi que le pays se dote des capacités de frapper les bases nord-coréennes. Le ministère de la Défense chinois a le même jour fait connaître sa désapprobation des propositions nippones.

(Kyodo, 8 avril)

Informations diverses

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

25 avril

Un tribunal de Nanning (Guangxi) condamne la femme d'affaires américaine Sandy Phan-Gillis à trois ans et demi d'emprisonnement pour des faits d'espionnage remontant à 1996. Elle était détenue depuis mars 2015 et devrait être expulsée de Chine prochainement. Une centaine d'Américains sont actuellement emprisonnés en Chine pour des raisons diverses.

(Houston Chronicle, 25 avril)

22 avril

La Chine envisage de constituer en altitude au Tibet un parc national « polaire » à objectif touristique qui serait le plus grand de la planète. Les études pour en définir les contours commencent cet été. Sa superficie pourrait être deux cent cinquante fois celle du parc de Yellowstone. Elle comprendrait des territoires de la Région autonome et du Qinghai. La présence de quelque 7,8 millions d'habitants pose des problèmes administratifs compliqués, de même que les sites ou potentiels miniers (cuivre, lithium, or, chrome, fer, gaz naturel). En 2016, vingt millions de touristes – en majorité chinois

– ont visité le Tibet.

(SCMP, 22 avril)

19 avril

Le nombre des véhicules enregistrés en Chine a atteint le niveau record de 300,3 millions, dont les deux tiers sont des automobiles. Dix des vingt-cinq villes les plus embouteillées du monde sont chinoises (Chongqing, Chengdu, Beijing, Changsha, Guangzhou, Shenzhen, Hangzhou, Shijiazhuang, Shanghai et Tianjin). Selon l'Organisation mondiale de la Santé, les accidents de la circulation font chaque année 160 000 morts.

(SCMP, 19 avril).

12 avril

Le nombre annuel des pétitions déposées à l'attention du pouvoir s'élève à quelque six millions. En 2014, plus de 250 000 personnes se sont rendues à cet effet dans la capitale.

(Reuters, 12 avril)

11 avril

Selon le ministère des Ressources humaines et de la Sécurité sociale, le nombre des Chinois partis étudier à l'étranger et qui reviennent dans leur pays s'accroît d'année en année. Ils étaient 432 000 en 2016. Le total des retours atteindrait 2,6 millions d'individus.

(Global Times, 11 avril)

Sources d'information

64tianwang, A.F.P., Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, B.B.C., Boxun, China Change, China Information Center, China Labour Bulletin, China Post, Chine-Infos, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Commission Enquête Chine, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, Da Jiyuan (La Grande Époque), Dongxiang, Fondation Duihua, Foreign Correspondents' Club of China, Freedom House, GlobalVoices, Hongkong Free Press, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for

Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Jing Wang, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Quartz, Radio France Internationale, Radio Free Asia, Radio Free China, Radio Taiwan International, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, S.E.A.E., S.M.H.R.I.C., Sinosphere, South China Morning Post, The Standard, Taipei Soir, TealeafNation, Tibet Post International, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, UCAnews, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po, Zhengming.

Documentation

American Business in China. The American Chamber of Commerce in the People's Republic of China. Avril 2017, bilingue 380 pp.

Bien que le sujet en soit étranger aux droits de l'Homme, l'importance prise en tous les domaines par les relations sino-américaines nous incite à signaler ce long rapport dont la source est à la fois interne à la Chine, indépendante du pouvoir chinois et d'ordre professionnel. D'où son intérêt exceptionnel, qui s'étend au-delà de l'économie jusqu'à la sphère politique, même si ce n'est qu'indirectement.

Téléchargeable contre 400 yuans ou 60 dollars sur le site

<https://www.amchamchina.org/policy-advocacy/white-paper/>

Traduction des entretiens avec l'avocat Xie Yang en détention.

Arrest, Questions About Chinese Human Rights Lawyers Group. 4 janvier 2017

Sleep Deprivation. 5 janvier 2017

Dangling Chair, Beating, Threatening Lives of Loved Ones, and Framing Others. 5 janvier 2017

5 janvier 2017

Admit Guilt, and Keep Your Mouth Shut. 6 janvier 2017.

L'ouverture du procès de Xie Yang le 25 avril justifie le rappel des entretiens qu'il a eus avec ses deux avocats Chen Jiangang et Liu Zhengqing et dont la publication a soulevé un grand émoi, à l'étranger comme en Chine. Un titre du Washington Post en résumé le contenu le 27 janvier 2017 : « En Chine, la torture est une réalité et le gouvernement par la loi, de la frime ».

Téléchargeable sur le site pour le premier texte (les trois autres le suivent) <https://chinachange.org/2017/01/19/transcript-of-interviews-with-lawyer-xie-yang-1/>

Hongkong special administrative region : Annual Report 2016. European Commission, joint report to the European Parliament and the Council. 26 avril 2017, 15 pp.

Ce dix-neuvième rapport de la Commission européenne relaie les inquiétudes de la population quant au destin réservé à l'ancien territoire britannique après 2047, date d'abrogation du principe Un État, deux systèmes aujourd'hui en vigueur. Il fait état des enlèvements de libraires et de l'apparition de mouvements demandant l'autodétermination ou

l'indépendance, ainsi que de l'invalidation des mandats de plusieurs élus au Conseil législatif. Le rapport note toutefois que dans l'ensemble le système actuel respecte l'indépendance de la Justice et la règle de droit ainsi que la liberté d'expression et la liberté de la presse. Mais les interventions du gouvernement central qui se donne le droit d'interpréter le droit de Hongkong exercent des pressions sur les médias et favorisent l'autocensure.

Contredisant le chef du bureau de liaison de Hongkong qui estime inopportun de se préoccuper de réforme électorale (voir ci-dessus rubrique Hongkong), la Commission encourage les autorités chinoises à ouvrir ce chantier pour « parvenir à un accord sur un système d'élection qui soit démocratique, juste, ouvert et transparent ».

Téléchargeable sur le site <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=JOIN:2017:16:FIN&from=EN>

Macao special administrative region : Special Report 2016. European Commission, joint report to the European Parliament and the Council. 26 avril 2017, 10 pp.

La Commission européenne donne un satisfecit global sur la situation de Macao et l'application dans l'ancienne colonie portugaise du principe Un État, deux systèmes. Le rapport réaffirme néanmoins son attachement à la démocratie, à la règle de droit, aux libertés et aux droits fondamentaux.

Téléchargeable sur le site <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=JOIN:2017:15:FIN&from=EN>

Prisoners of Conscience in Tibet : Annual Report 2016. Tibetan Centre for Human Rights and Democracy. 25 avril 2017, 65 pp.

Le rapport du T.C.H.R.D. met à jour le texte de 2006 et permet ainsi d'avoir une vue d'ensemble des pratiques d'incarcération depuis des décennies. Les détenus sont emprisonnés pour avoir usé de leurs droits à l'expression politique, religieuse et culturelle ou pour avoir détenu un drapeau tibétain ou une photo du Dalaï-lama. Ils sont traités de criminels séparatistes. Le rapport fait état des mauvais traitements qui leur sont infligés.

Téléchargeable sur le site <http://tchrd.org/wp-content/uploads/2017/04/TCHRD-Political-Report.pdf>